

FICHE TECHNIQUE

AGROFORESTERIE : COMMENT PLANTER DES ARBRES ET DES HAIES DANS UN PARCOURS À VOLAILLES



Les volailles ont naturellement besoin d'abris pour se déplacer à l'extérieur. Les parcours nécessitent de ce fait des aménagements pour favoriser leur utilisation par les animaux. L'espace proposé par les parcours reste souvent disponible pour des plantations.

POURQUOI PLANTER DES ARBRES DANS UN PARCOURS À VOLAILLES ?

Planter des arbres dans un parcours à volailles peut offrir plusieurs avantages :

- **une protection climatique** : les arbres atténuent le vent et les températures extrêmes. Cela bénéficie au bien-être animal et évite les grands écarts de production
- **une optimisation de la prospection du parcours par les volailles**
- **une production de bois ou de fruits**
- **la favorisation de la biodiversité** : les arbres vont servir de couloir écologique, d'abri et de garde-manger à certaines espèces
- **l'amélioration du paysage** : planter des arbres et des arbustes d'essences locales permet de préserver nos paysages. Les haies offrent une vue agréable aux randonneurs et un cadre de vie apaisant aux habitants.



→ Une production à valoriser

Il est préférable de maintenir l'intégrité des haies, peignes et bosquets afin d'assurer une continuité de leurs fonctions au profit de la volaille.

Toutefois, une valorisation des arbres de fond de parcours est possible. Par des tailles régulières, les arbres forestiers fourniront du bois d'œuvre, et les arbres fruitiers, une production pour l'autoconsommation ou pour la vente (fruits à croquer, jus, cidre...).

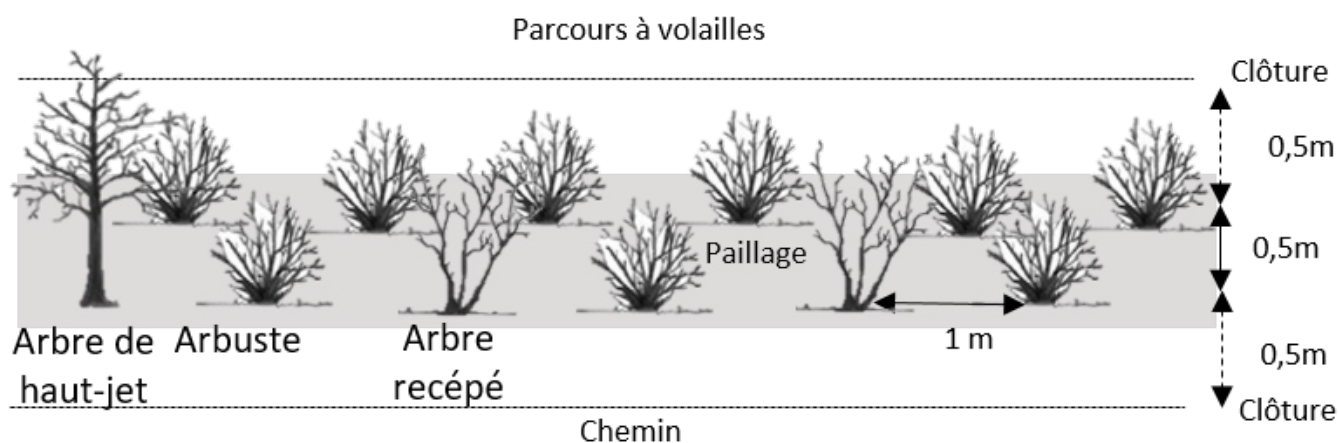
FICHE TECHNIQUE

En fonction des objectifs réfléchis, il est possible d'intégrer les arbres aux parcours de différentes façons.

Les trois types de plantations suivants sont à associer sur une même parcelle pour atteindre les objectifs attendus sur un parcours :

- les peignes positionnés en sorties de trappes
- les haies disposées en périphérie
- les bosquets ou arbres isolés en fond de parcours

► LES HAIES ÉTAGÉES OU ARBUSTIVES



Exemple de schéma d'une haie étagée sur 6m (à répéter)



Il ne faut pas négliger la plantation de haies périphériques car celles-ci **protègent les bâtiments et les volailles des intempéries (vents, pluies, froid...)**. Situés face aux trappes, les peignes sont orientés vers le fond de la parcelle pour inciter les volailles à sortir et à mieux prospecter le parcours.

En comparaison des autres haies, les peignes peuvent n'être composés que d'arbustes. Les plantations en périphérie du bâtiment doivent impérativement être **protégées de la volailles par un grillage spécifique**. En effet, les volailles grattent le sol au pied des linéaires et mettent à nu certaines racines, risquant d'entraîner la mort des plants.

FICHE TECHNIQUE

► LES BOSQUETS

Les bosquets sont à disposer à l'arrière des peignes. Leur objectif est d'assurer une continuité arborée offrant un abri, et servant de relais pour progresser sur le parcours. Le paillage de la plantation est nécessaire pour garantir le bon développement du bosquet. Il est préférable d'utiliser une toile biodégradable à de la paille ou des copeaux car ces derniers favorisent le grattage des volailles. Les bosquets étant situés à plus grande distance des bâtiments, ils ne doivent pas nécessairement être grillagés, car les volailles y seront moins présentes.

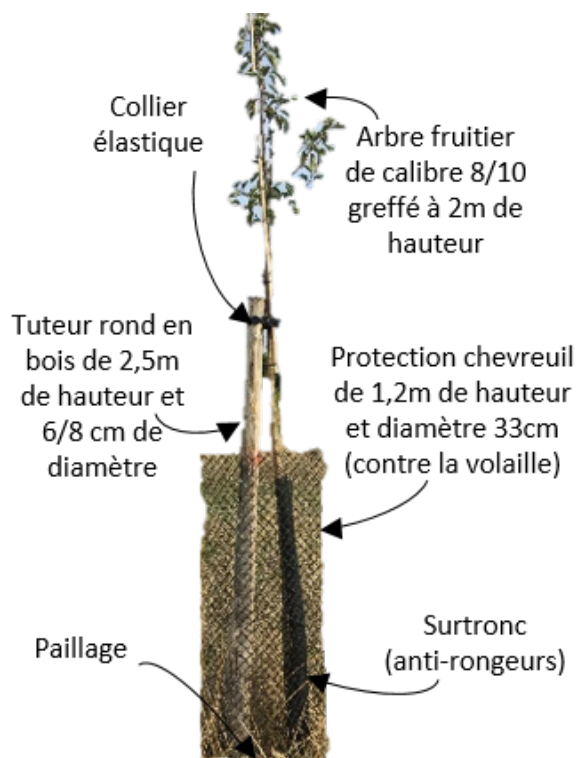


► LES ARBRES FORESTIERS OU FRUITIERS ISOLÉS

Le fond des parcours à volailles est un bon espace à valoriser en plantant des arbres forestiers ou fruitiers isolés. Ils terminent l'aménagement de la parcelle et **favorisent l'arrivée des volailles** sur cette zone éloignée des bâtiments.

→ Bon à savoir !

Pour les arbres isolés, seule une protection gibier et du paillage sont nécessaires.



Fruitier isolé tuteuré et protégé contre la volaille.

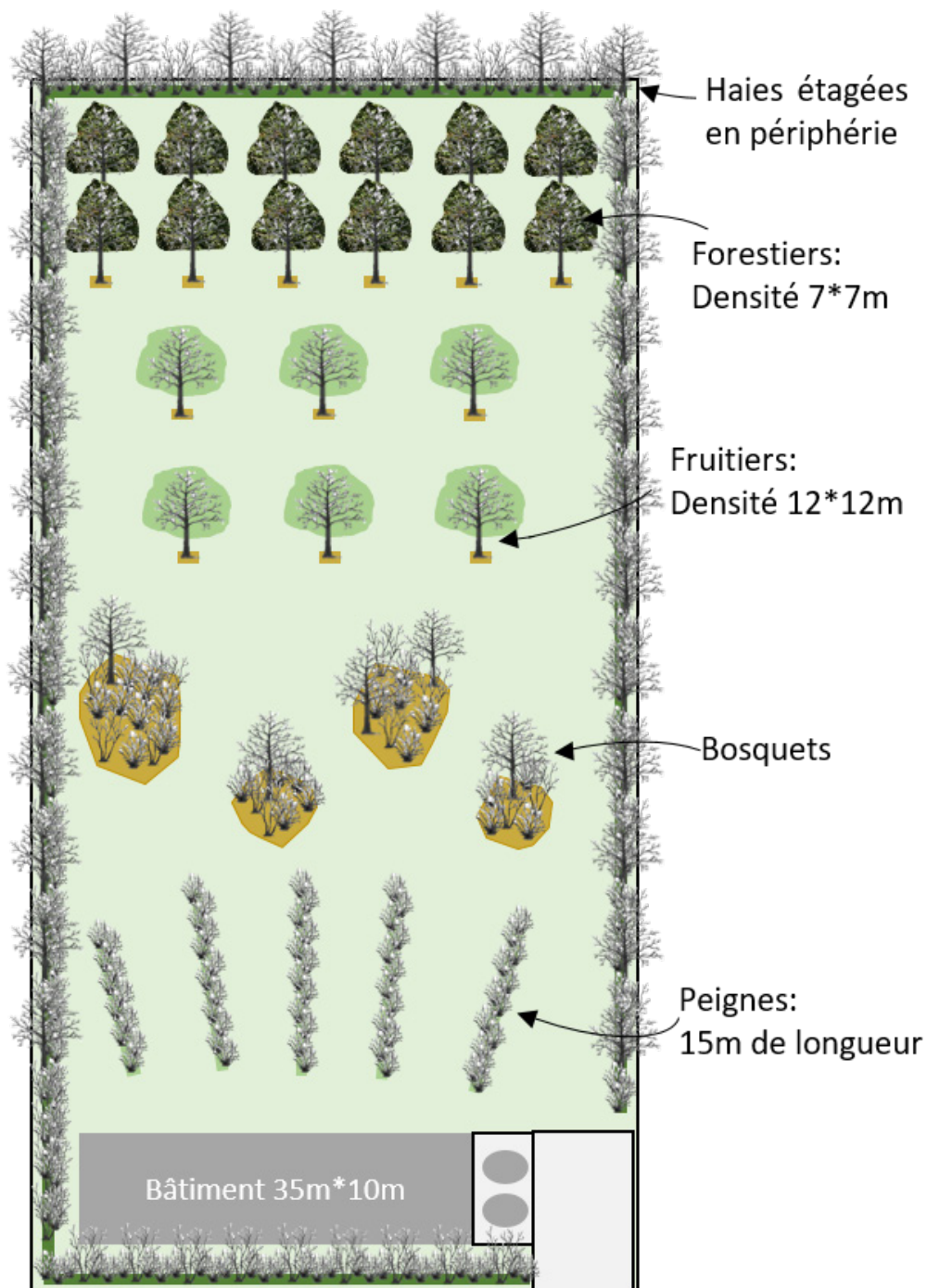


FICHE TECHNIQUE

► LA PROSPECTION COMPLÈTE DU PARCOURS

La prospection complète du parcours dépend des trois types de plantation évoqués.

La présence cumulée de la volaille et des arbres **valorise pleinement ce terrain** qui serait resté inoccupé et donc à entretenir pour l'agriculteur.



Exemple d'aménagement d'un parcours à volaille sur une parcelle de 0,5ha (50*100m).

Pour être accompagné dans ses plantations, contacter le Parc via info@parc-opale.fr

Ce travail a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationUE, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité.

Financé
par



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

